

Déclaration préalable de la FSU – CDEN du 6 avril 2021



Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Notre organisation syndicale la FSU a pris la résolution de ne pas siéger dans ce comité départemental de l'éducation nationale (CDEN) et conteste par ce fait les conditions de sa convocation ce mardi alors que les documents de travail n'ont été communiqués que le vendredi après-midi, à un moment où partout dans les écoles et les établissements les enseignants s'organisaient pour mettre en place l'enseignement à distance pour les 3 jours qui restaient avant le début des vacances d'avril. Le temps nécessaire pour reprendre les documents, se concerter et déposer des questions motivées sur l'avenir de notre système éducatif est nié ! Il est impossible de poursuivre un dialogue de qualité dans ces conditions et dans une instance qui ne respecte pas le fonctionnement défini.

Nous n'assisterons pas non plus à une instance qui va valider les principales mesures budgétaires actées au plan national et qui vont encore une fois dégrader les conditions d'enseignement et mettre sous tension beaucoup d'établissements. Nous rejetons encore une fois la carte scolaire car cette proposition n'est pas à la hauteur des enjeux actuels de notre Ecole et des préoccupations de nos collègues au quotidien... On va encore nous expliquer que ces restrictions budgétaires sont un fait indiscutable et indépassable.... Fin de discussion.

Dans le premier degré : ... fermetures et ... ouvertures, certes un poste de Rased créé mais avec 16 postes RASED contre 32 il y a 8 ans, le compte n'y est toujours pas. Les fusions proposées à ce jour sont le reflet de la politique éducative actuelle : faire des économies au détriment des conditions d'apprentissage et d'enseignement de qualité, et ce malgré un contexte social qui réclamerait plutôt un déploiement de moyens ambitieux.

Dans le second degré : ce sont l'équivalent de 15 ETP en collège et 7 ETP en lycée qui disparaissent, soit 30% de l'effort académique pour notre département. Si à la rentrée scolaire 2021 la situation sanitaire actuelle n'est plus qu'un vague souvenir... Comment avec une telle politique de suppression de postes pourra-t-on effacer les stigmates laissés par la crise sanitaire, pendant ces longs mois ? Car la situation des élèves n'ayant pas eu sur les deux dernières années scolaires une présence totale dans les établissements devient préoccupante. Et pourtant la rentrée se prépare sans tenir compte de ces réalités et en prévoyant des effectifs en collège frôlant parfois 29 élèves dès la 6^{ème} ! Cette politique de suppression et d'économie de moyens dans l'éducation nationale éloignent chaque fois plus des principes d'égalité sur lesquels est fondée notre République.

De nombreuses problématiques mériteraient d'être évoquées devant le représentant de l'Etat de notre département et qui se résument au fond assez facilement : le manque de moyens criant, le manque d'ambition et le manque d'investissement dans l'éducation et la jeunesse.